

Bulletin de l'académie de Besançon

Analyses & résultats statistiques

L'apprentissage de l'anglais reste incontournable au collège

À la rentrée scolaire 2014, l'académie de Besançon compte 56 100 élèves dans les collèges publics et privés sous contrat¹ et sous tutelle du ministère de l'éducation nationale. L'anglais est la langue étrangère la plus enseignée, suivie de l'espagnol et de l'allemand. Parmi les critères influençant le choix des enseignements linguistiques, l'offre proposée par l'établissement s'avère l'élément le plus déterminant. Le constat est différent pour le choix d'une section européenne ou l'apprentissage d'une langue ancienne.

À la rentrée 2014, parmi les 56 100 élèves scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat de l'académie, 99,6% suivent des cours d'anglais. L'espagnol vient ensuite avec 30,8% des élèves qui étudient cette langue, juste avant l'allemand qui attire 27,2% des jeunes. L'enseignement de l'italien concerne 2,4% des élèves et seulement 0,4% des jeunes opte pour l'apprentissage d'une langue « rare » (arabe, chinois, portugais, russe ou turc).

Qu'il s'agisse des collèges publics ou privés, le constat est quasiment identique. Quelques différences peuvent toutefois apparaître. Par exemple, les collégiens du privé suivent davantage d'enseignements linguistiques que les élèves des établissements publics : la part de jeunes apprenant deux langues dès la 6^{ème} atteint 27,1% contre 20,5% dans les collèges publics. De même, les collèges Notre Dame à Besançon et Sainte Marie de Belfort offrent la possibilité de suivre des cours de LV3 en 4^{ème} et 3^{ème}. Cet enseignement de LV3 n'existe pas dans les collèges publics, à l'exception de quelques jeunes turcs qui ont l'autorisation de suivre un enseignement de leur langue maternelle en plus de leurs LV1 et LV2.

Autre différence, si l'on exclut les enseignements par correspondance, le turc, l'arabe et le russe ne sont proposés que dans des collèges publics alors que le portugais est enseigné uniquement au collège privé Pasteur Mont-Roland de Dole.

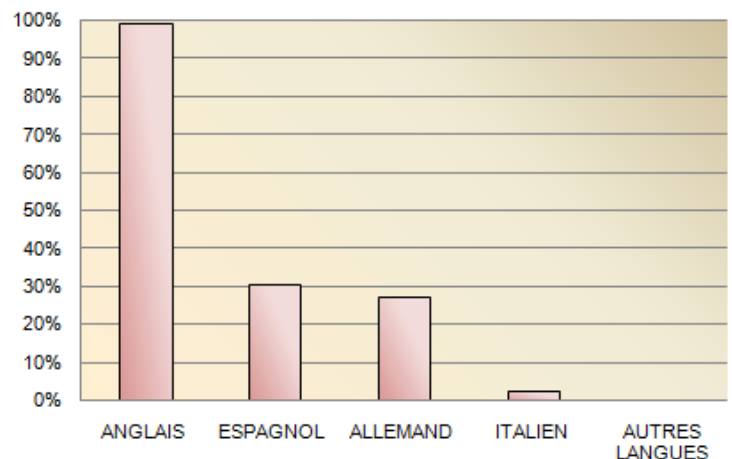
Le choix de la LV1 : anglais ou allemand ?

A l'entrée en 6^{ème}, les élèves ont la possibilité de choisir entre les enseignements d'anglais, d'allemand ou de suivre un cursus bilangue². Ainsi, à la rentrée 2014, 77,4% des élèves de 6^{ème} suivent des cours d'anglais en LV1, 1,0% a opté pour l'allemand et 21,6% sont inscrits dans une classe bilangue. Parmi ces derniers, plus de neuf sur dix suivent des cours d'anglais et d'allemand.

¹ hors établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) et SEGPA.

² les classes bilangues permettent aux élèves d'apprendre deux LV1 lors de leur entrée en 6ème. 118 des 145 collèges publics et privés sous contrat de l'académie offrent cette possibilité.

Répartition des enseignements linguistiques à la rentrée 2014



Source : service Statistique Académique - Base Élèves Académique 2014/2015

Note de lecture : 99,6% des collégiens étudient l'anglais

Au total, 99,0% des élèves de 6^{ème} suivent des cours d'anglais, 20,8% un enseignement d'allemand et 1,2% apprennent l'espagnol. Une centaine d'élèves apprennent l'italien, le turc ou le russe.

Un élève de 6^{ème} sur cinq est inscrit en classe bilangue

	Effectifs en LV1	Public		Privé sous contrat			Académie		
		Effectifs en bilangue	Part d'élèves suivant le cours de langue	Effectifs en LV1	Effectifs en bilangue	Part d'élèves suivant le cours de langue	Effectifs en LV1	Effectifs en bilangue	Part d'élèves suivant le cours de langue
Anglais	9 202	2 401	99,1%	1 656	636	98,3%	10 858	3 033	99,0%
Allemand	103	2 262	20,2%	40	509	23,6%	143	2 771	20,8%
Espagnol		42	0,4%		123	5,3%		165	1,2%
Italien		48	0,4%					48	0,3%
Turc		35	0,3%					35	0,2%
Russe		14	0,1%					14	0,1%
Effectif en 6ème	9 305	2 401		1 696	632		11 011	3 033	

Source : service statistique académique (SSA) - Base élèves académique (BEA) rentrée 2014/2015

Le choix de la LV2 en 4^{ème} est déterminé par l'offre proposée dans l'établissement

A la rentrée 2014, 12 100 élèves³ sont scolarisés en classe de 4^{ème} dans l'un des collèges de l'académie. Parmi ceux-ci, 500 n'ont pas opté pour l'anglais LV1 dès la 6^{ème} et suivent obligatoirement des cours d'anglais LV2 à partir de la 4^{ème}. Pour les jeunes anglophones, ils choisissent très majoritairement un enseignement d'espagnol puisqu'ils sont 73,7% à s'inscrire en espagnol en 4^{ème}. L'allemand arrive ensuite regroupant 20,1% des collégiens, suivi de l'italien (5,7%) et des langues « rares » qui n'attirent que 0,5% des jeunes.

Premier élément d'explication dans le choix de la LV2⁴ : l'offre de formation en enseignement linguistique proposée par l'établissement. En effet, l'offre de formation varie fortement d'un établissement à l'autre. Sur les 144 collèges publics et privés sous contrat de l'académie, 35 collèges proposent un seul enseignement de LV2 (allemand ou espagnol), 96 offrent le choix entre deux langues (très souvent allemand et espagnol – seuls 4 établissements proposent de l'espagnol et de l'italien et 7 de l'allemand et de l'italien) et 13 collèges enseignent trois langues.

Au-delà de ces effets liés à la carte scolaire qui expliquent à près de 90% le choix de la LV2, le choix de suivre des cours de grec ou de latin a également son importance. Les jeunes qui ne suivent pas l'une de ces deux options ont 1,6 fois plus de chance de suivre des cours d'espagnol ou d'italien que d'allemand. Quant aux autres critères que sont l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle du responsable ou les différentes options suivies, leur influence sur le choix de la LV2 est très faible. L'origine sociale apparaît même comme non significative.

Méthodologie

L'analyse sur le choix de la LV2 a été réalisée à partir d'un modèle économétrique qui consiste à étudier les facteurs qui déterminent le choix de la LV2 en classe de 4^{ème}. Il s'agit en effet d'isoler l'effet propre de chaque caractéristique retenue, en maintenant constantes les autres variables. Parmi ces caractéristiques, ont été choisies : le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle du responsable, le collège (diversité dans l'offre des enseignements de LV2 et zone géographique à laquelle il appartient) et les autres options suivies. Il est à préciser que d'autres facteurs peuvent influencer la probabilité du choix des jeunes (relations personnelles, goûts personnels, réputation des enseignants etc.) mais que nous ne disposons pas des données nécessaires à leur prise en compte.

³ Les jeunes issus de section bilangue sont exclus puisque le choix de la LV2 est très souvent lié aux enseignements linguistiques choisis les années antérieures.

⁴ Voir l'encadré méthodologie

Les sections européennes, voies d'excellence ?

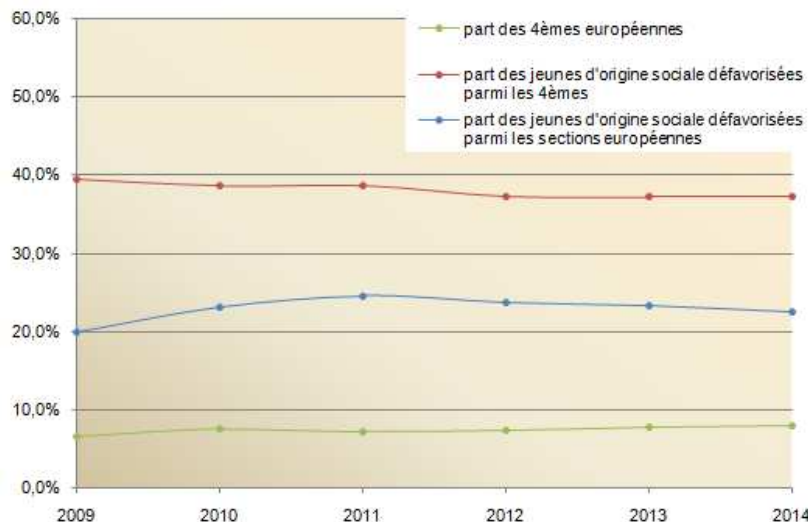
Avant toute chose, il convient de préciser que seuls 47 des 144 collèges de l'académie proposent à leurs élèves la possibilité de suivre les cours de 4ème en section européenne.

Parmi les 14 100 jeunes sont scolarisés en classe de 4ème générale dans l'un des collèges de l'académie à la rentrée 2014/2015. Ils sont 1 130 à avoir fait le choix d'une section européenne.

La part de jeunes issus de PCS défavorisées ne représente que 22,5% des jeunes inscrits en section européenne. Les élèves d'origine sociale modeste représentent 37,3% des élèves de 4ème. Ce constat n'a quasiment pas évolué depuis 2009/2010. Les jeunes d'origine sociale favorisée font plus fréquemment le choix de suivre une 4ème européenne que ceux d'origine sociale modeste. Ainsi, à la rentrée 2009/2010, 20,0% des élèves de 4ème européenne étaient issus de PCS défavorisées contre 39,5% parmi l'ensemble des 4èmes.

« Toutes choses égales par ailleurs »⁵, l'âge des élèves apparaît comme le principal élément expliquant le fait d'être ou non en section européenne en classe de 4ème. Ainsi la probabilité qu'un élève ayant un an d'avance ou plus s'oriente vers une section

européenne est deux fois plus élevé qu'un jeune « à l'heure ». A l'inverse, un élève ayant au moins un an de retard a une probabilité cinq fois plus forte de choisir une 4ème « classique » qu'un jeune n'ayant pas redoublé. L'origine sociale arrive en seconde position : un jeune issu d'une famille favorisée s'orientera deux fois plus facilement vers une classe européenne qu'un jeune d'origine sociale modeste. Enfin, le sexe de l'élève influe mais dans une moindre mesure. Les garçons privilégient plus fréquemment une formation « classique » que les filles.



Evolution de la part d'élèves en section européenne parmi les 4èmes et de la part de jeunes d'origine sociale modeste parmi ceux-ci

Collèges publics et privés sous contrat de l'académie

Source : Base élèves académique – rentrées 2009/2010 à 2014/2015

Un collégien sur sept choisi de suivre des cours de latin ou de grec

Parmi 56 100 collégiens de l'académie, 7 840 ont choisi de suivre des cours de latin, 280 des cours de grec et 160 suivent une initiation latin-grec.

L'établissement de scolarisation apparaît comme le principal élément expliquant le fait d'être ou non de suivre des cours de latin ou de grec⁵. Arrivent juste ensuite l'âge de l'élève et l'origine sociale. Ainsi la probabilité qu'un élève ayant un an d'avance ou plus choisisse le latin ou le grec en option est 2,2 fois plus élevée qu'un jeune « à l'heure ». De même, un élève « à l'heure » a 4,2 fois plus de chance de choisir l'une de ces options qu'un élève ayant au moins un an de retard.

Concernant l'origine sociale, le constat est similaire à celui observé pour les sections européennes : un jeune issu d'une famille favorisée choisira deux fois plus facilement les options latin ou grec qu'un jeune d'origine sociale modeste.

Caroline GUICHARD

⁵ Voir l'encadré méthodologie